



## RAPPORT MORAL - BILAN d'ACTIVITE

### de l'Association des adultes dyslexiques et des Parents d'Enfants **DYSlexiques** de Midi-Pyrénées en 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunion imposée par les statuts, est organisée chaque année pour présenter aux familles adhérentes :

- l'ensemble des actions mises en œuvre tout au long de l'année
- la gestion du budget dont le Conseil d'Administration dispose. Ce budget est constitué par les cotisations versées par les familles adhérentes et des dons.

Ainsi, en référence aux buts définis lors de la création de l'association en 1997 :

- 1- informer et accompagner les familles,
- 2- informer tout public,
- 3- représenter les familles de « dys » au sein des diverses instances

les familles sont alors invitées à approuver, par leur vote, l'adéquation entre les buts et les réalisations de l'association.

**Crée en 1997, APEDYS Midi-Pyrénées est une association régionale membre de la FFDys.**

**Le 31 décembre 2022 nous étions 350 familles adhérentes**

#### I- Niveau local en Midi-Pyrénées

**En un mot, l'année 2022 a été marquée par un retour progressif à un fonctionnement associatif « ordinaire, classique »**

Ce retour s'est fait très progressivement. La plupart des réunions avec toutes les instances administratives, associatives se sont poursuivies par le biais de réunions par visioconférence.

Ce n'est que depuis le mois de novembre 2022 que les commissions CDAPH de la MDPH se réunissent physiquement.

La plupart des réunions « tout public » proposées par APEDYS ont été assurées à la fois en présentiel et par visio.

Le nombre de familles adhérentes est resté stable.

Le bilan détaillé fourni permet de constater que nous avons maintenu toutes les actions engagées depuis des années.

**1) L'information et l'accompagnement des familles** est assuré par les membres du CA, personnes bénévoles, grâce aux différents services et actions que nous proposons :

- les rendez-vous individuels physiques (102) et téléphoniques. Ces derniers ne sont pas notés dans le bilan détaillé. En effet, après le premier RV au cours duquel nous faisons le point de la situation de leur enfant, nous proposons un suivi téléphonique ce qui évite bien des déplacements
- la permanence téléphonique qui est ouverte 7/7
- la messagerie qui permet les échanges de questions réponses
- les lettres aux adhérents par Internet envoyées régulièrement par Internet
- les permanences à la maison de quartier Quéfets (15)
- les ateliers informatiques (12)
- les journées de pré orientation : 1 jour de tests et 3 jours de synthèse
- l'accompagnement des familles aux réunions d'équipes éducatives ou aux réunions d'équipe de suivi de la scolarité « ESS »

**2) L'information tout public** : les réunions (32) pour la plupart ont eu lieu en présentiel

- Les ANNUELLES : 4 soirées (janvier, avril, mai, novembre)
- le forum des associations (sur place) au Phare à Tournefeuille
- les Journées Nationales des DYS : Réunions physiques : Paris et José Cabanis à Toulouse Albi, Blagnac, Labège, Toulouse
- les différentes réunions d'information, sensibilisation pour des publics variés :
- des formations pour des publics ciblés : médiathèques, étudiants et personnels des université Jean-Jaurès, Paul Sabatier, les enseignants référents...

**3) La représentation des familles auprès des institutions publiques** s'est poursuivie localement, régionalement par le biais de visio-conférences :

**CDAPH** : Nommés par le Préfet et le président du Conseil Départemental, nous siégeons régulièrement à la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée). Nous occupons un des 7 sièges attribués aux représentants des associations de personnes en situation de handicap. (40 commissions et 5 inter CDAPH = session de formation)

**CDCA** : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie depuis juillet 2017  
Il a pour mission d'œuvrer à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département pour les personnes handicapées et personnes âgées. Nous sommes désignés. Réunions en visio-conférences.

**CTS** : Conseil Territorial de Santé mis en place par l'ARS. Nous sommes désignés par la directrice de l'ARS. Le CTS contribue à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Projet Régional de Santé, en particulier sur les dispositions concernant l'organisation des parcours de santé.

Visioconférences

**Groupe académique DYS** (propre à la Haute Garonne) : visioconférence organisée pour que chaque association se présente aux inspecteurs en charge du handicap dans ce département (SDEI = Service Départemental de l'Ecole Inclusive) Cindie Séguines et Florian Bieth.

**4) L'implication associative est importante.** Nous sommes en effet investis dans les divers mouvements associatifs et représentatifs des personnes en situation de handicap afin que les troubles Dys, troubles dits invisibles, ne soient pas oubliés. Là encore cet investissement se traduit par la participation à diverses réunions par visioconférences :

- APEDYS MP : 2 CA et 1 AGO

- GISH : Groupement Inter associatif Scolarisation et Handicap – nous sommes administrateurs de ce groupement de 22 associations qui agissent ensemble pour la scolarisation des enfants en situation de handicap. Nous avons aussi participé à un certain nombre d'activités et d'actions organisées par le GISH ouvertes à tout public par visio-conférence : « vers l'emploi », « les nouveautés de la rentrée scolaire »

- AAD MP : Association Avenir Dysphasie Midi—Pyrénées – nous sommes membre du CA

- CIAH : Collectif Inter Associatif Handicaps 31 (peu de participation par manque de temps)

- UDAF 31 : APEDYS est membre du CA de l'UDAF.

- Occitadys : Association de professionnels. Nous sommes membre du CA en tant que représentant des familles.

La plateforme TSLA fonctionne depuis mai 2021 en Haute Garonne. Pour les autres départements d'Occitanie il y a un démarrage échelonné. Le site d'Occitadys donne toutes les informations (dates et coordonnées pour s'inscrire par département).

Nous participation aux groupes de travail pilotés par Occitadys (18 réunions) : un groupe pour mettre en place des trousse pédagogiques dans les établissements (expérimentation au niveau de l'académie) : <https://occitadys.fr/nos-projets/pedagogie>, un groupe pour élaborer des fiches de présentation des troubles les unes pour les enseignants, d'autres pour les familles.

Depuis 2016 nous avons un partenariat avec l'Espace Ressource Handicap créée par la municipalité de Tournefeuille. C'est une vitrine supplémentaire pour APEDYS qui y tient une permanence et qui bénéficie du prêt de locaux pour les ateliers informatiques, certaines réunions des familles et du CA...

Mais la meilleure vitrine de l'association, c'est notre site [www.apedysmidip.fr](http://www.apedysmidip.fr) qui grâce à un énorme travail de Laetitia, pendant ses vacances de Noël, l'a totalement transformé, enrichi de nombreux documents, informations, liens.

Allez régulièrement le consulter car il est tenu à jour.

Un chaleureux MERCI à Laetitia

## II) Niveau national

### Représentation des familles au niveau national : FFDys = Fédération Française des troubles Dys

Laetitia Branciard, et Michèle Charnay : nous sommes membres du bureau de la FFDys.

La FFDys est présidée par Nathalie Groh. 1 AGE, 1 AGO , 7 CA

La Fédération est composée au niveau national par les fédérations d'associations de familles de dysphasiques, dyslexiques, et de dyspraxiques.

Laetitia est vice-présidente de la fédération. Michèle est secrétaire du CA.

La FFDys est structurée en 3 pôles animés chacun par un vice-président :

- le pôle scolarité : vice-présidente Laetitia Branciard
- le pôle santé : Nathalie Groh, présidente de la FFDys et responsable de ce pôle
- le pôle emploi :

Dans chaque pôle, chaque trouble est représenté par un ou plusieurs membres des diverses associations.

Ils sont amenés à étudier les textes soumis par les ministères pour faire connaître les positions, les propositions, les oppositions de la FFDys. Des rendez-vous sont demandés auprès des ministères, avec le Défenseur des Droits.... Nous sommes présents dans des commissions (CNCPH) et participons aux groupes de travail organisés par la DGESCO, le ministère de l'enseignement supérieur et le ministère de la culture (commission exception handicap au droit d'auteur).

Un important travail est fait par visioconférences, sans un planning établi à l'avance car, nous sommes très fréquemment sollicités pour préparer des réunions, des rendez-vous ou travailler des textes toujours dans l'urgence car envoyés à peine deux jours à l'avance !

### PROJETS pour 2023

- ✓ Poursuivre les actions entreprises depuis des années.
- ✓ Créer un atelier jeux et un groupe jeunes adultes ce qui n'a pas pu se réaliser depuis 2020 !
- ✓ Intensifier l'accompagnement à l'utilisation des outils informatiques auprès des familles et des jeunes (ateliers informatiques).
- ✓ Nous resterons attentifs et mobilisés par rapport aux changements : BAC, textes pour les aménagements des examens...
- ✓ Travailler les questions de la formation professionnelle et de l'insertion professionnelle afin de faire évoluer l'accompagnement dont les jeunes, en situation de handicap ont besoin en quittant le collège ou le lycée.
- ✓ Nous poursuivrons notre action au niveau National au sein de la FFDys.

Je termine ce bilan en remerciant toutes les personnes qui nous soutiennent dans nos actions.

Je citerai la fondation Orange et le Rotary club de Tournefeuille qui nous ont fait don d'ordinateurs neufs le Lions club qui nous a remis un chèque, le docteur Jean-Pierre Lasserre, Mélanie Jucla qui répondent à nos demandes, sans oublier Brigitte Chaput qui bénévolement propose des ateliers Python et les membres du CA.

Michèle Charnay, présidente

Laetitia BRANCIARD, vice-présidente

Cathie Soury, secrétaire